

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE D'HÉBERGEMENT

Version du 18 octobre 2010

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente d'hébergement ont pour objet de définir les conditions et les modalités selon lesquelles Celeonet met à disposition de son client ses produits :

CeleoPerso, CeleoPrimo, CeleoTurbo, CeleoPro, CeleoAlto, Nom de domaine, Serveur virtuel.

L'ensemble de l'offre de Celeonet se trouve détaillée à l'adresse : <http://www.celeonet.fr/>. Le bon de commande affiché en ligne fait partie intégrante du présent contrat.

Le client reconnaît expressément que Celeonet ne participe en aucune manière à la conception, au développement, à la réalisation du site Internet du Client et de ses outils informatiques de gestion et d'administration.

Le Client s'engage à disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des obligations prévues aux présentes conditions.

Article 2 : Application et opposabilité des conditions générales d'Hébergement de Celeonet

Les conditions générales décrites dans ce présent document, accompagnées du bon de commande en ligne, sont applicables à toute fourniture de prestations d'hébergement d'un site Internet. Par conséquent, le fait de passer commande en ligne implique l'adhésion sans réserve du Client aux présentes conditions générales d'hébergement.

Aucune condition particulière autre que celles de Celeonet ne peut prévaloir sur les présentes conditions générales, sauf acceptation formelle et écrite de Celeonet.

Toute clause contraire posée par le client sera donc inopposable à Celeonet, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à la connaissance de Celeonet.

Le fait que Celeonet ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes conditions générales, quelle qu'elle soit, et/ou tolère un manquement par l'autre partie à l'une des obligations visées dans les présentes conditions générales d'hébergement, ne peut être interprété comme valant renonciation par Celeonet à se prévaloir ultérieurement de l'une desdites conditions.

Article 3 : Définitions

Client : Personne physique ou morale, signataire des présentes conditions générales de vente, responsable d'un ou de plusieurs sites Internet hébergé par Celeonet.

Espace web : Espace de stockage alloué par Celeonet à chaque client.

Fournisseur : est appelé fournisseur dans ce présent document, Celeonet SARL.

Internet : ensemble de réseaux interconnectés, situés à travers le monde.

Hébergement : Ressources techniques et moyens mis à la disposition du client lui permettant de publier et d'exploiter un ou plusieurs sites internet.

Hébergement mutualisé : Hébergement de plusieurs ensembles de pages et d'éléments constitutifs des sites Internet propres à plusieurs clients sur un serveur commun. Ces clients partagent collectivement les ressources et l'espace disponible sur le serveur.

Identifiants : Couple nom d'utilisateur / mot de passe permettant au client de s'identifier sur le réseau.

Nom de domaine : Nom désignant de manière unique l'emplacement d'un site internet.

Serveur : ordinateur maître contrôlant certains accès et certaines ressources sur le réseau.

Serveur virtuel : Nom désignant un serveur logiciel se comportant comme un serveur dédié mais partageant une plateforme matérielle unique avec d'autres serveurs du même type.

Netiquette : Ensemble de règles et d'usages des utilisateurs d'Internet, parmi lesquels :

- Ne pas envoyer des courriers électroniques en masse à des personnes qui n'en ont pas fait la demande (« junkmail » ou « spam »).
- Ne pas poster un message dans un ou plusieurs groupes de discussion, avec un contenu sans rapport avec le thème de ces groupes.
- Respecter les droits d'auteurs.
- Ne pas aller à l'encontre de la RFC1855.

Whois : Outils de recherche en ligne, librement accessible sur Internet permettant l'obtention d'informations concernant tout déposant d'un nom de domaine.

Conditions contractuelles : Les conditions particulières et éventuelles annexes sont incorporées par référence aux conditions générales et sont indissociables des conditions générales. L'ensemble de ces documents est dénommé dans le présent document « conditions contractuelles ».

Article 4 : Réalisation et facturation des prestations

Celeonet procède à l'hébergement du site Internet du client sur ses infrastructures suite à la réception du bon de commande rempli en ligne par le client à l'adresse www.celeonet.fr, et au paiement correspondant.

Celeonet accusera réception au Client du bon de commande et du paiement.

Le contrat entre le client et Celeonet est formé au moment de l'envoi par Celeonet d'un Email de confirmation de réception de paiement.

Le contrat est réputé définitif au jour de l'envoi par Celeonet de la confirmation de paiement de la ou des prestations. Les parties conviennent que cette confirmation émanant de Celeonet servira de preuve entre les parties en cas de conflits.

Cet envoi sera archivé et conservé par Celeonet. La date et l'heure de réception faisant foi en cas de litige entre les deux parties concernées sera celle relevée par le serveur de Celeonet.

En l'absence de l'envoi de cette confirmation, le contrat ne pourra être considéré comme conclu et définitif. Il appartient alors au client de prendre contact avec Celeonet et de l'en informer.

Article 5 : Moyens et support technique

L'infrastructure réseau de Celeonet est accessible pour le grand public par le réseau Internet au moyen de serveurs connectés au réseau Internet.

Celeonet fournit la puissance informatique, les équipements de sécurité et les logiciels nécessaires au fonctionnement du service Internet proposé au Client, la liste de ces logiciels variant en fonction des abonnements proposés. Ces options sont décrites en ligne.

Celeonet met à disposition un support technique disponible sur le site Internet via l'interface client. L'usage de ce dernier est exclusivement réservé à l'usage du Client, les demandes de support émanant de clients du Client ou de toute autre entité avec laquelle Celeonet n'a pas de relation contractuelle directe ne pourront pas être traitées.

Article 6 : Conditions d'exploitation

Celeonet s'engage à mettre en œuvre tous ses moyens et ses compétences pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des services qu'elle propose, et souscrit à ce titre une obligation de moyens. En conséquence, Celeonet s'efforcera d'offrir un accès internet 24h/24h, 7 jours sur 7 sans qu'elle puisse pour autant le garantir, compte-tenu de la nature du réseau.

Le client reconnaît par les présentes que des fluctuations de la bande passante et les aléas permanents du fournisseur d'accès sont des éléments pouvant entraîner une discontinuité dans l'accès aux serveurs, indépendante de la volonté de Celeonet et extérieure à ses moyens techniques.

Celeonet garantit un accès au site par les internautes dans les conditions d'une fréquentation raisonnable.

Dans l'hypothèse où le client aurait fait le choix d'une prestation non-adaptée au trafic réel de son site et que les capacités offertes en terme de bande passante et/ou de ressources serveurs par les prestataires deviendraient insuffisantes, les parties se concerteront afin d'envisager des modifications techniques et financières des conditions d'hébergement du client.

Article 7 : Information au client et conformité du service

Le client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du service à ses besoins et avoir reçu de Celeonet toutes les informations et conseils nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause.

Article 8 : Obligation de Celeonet

Celeonet s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. Il n'est soumis qu'à une obligation de moyens.

Celeonet s'engage à :

- Assurer l'accès logiciel aux serveurs 24h/24 tous les jours de l'année. En cas d'absolue nécessité, Celeonet se réserve la possibilité d'interrompre les serveurs afin de procéder à une intervention technique pour en améliorer leur fonctionnement ou pour toute opération de maintenance. Dans la mesure du possible, Celeonet informera le client dans un délai raisonnable de la nature et de la durée de l'intervention, afin que le client puisse prendre ses dispositions.
- Intervenir rapidement en cas d'incident.
- Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils.

Article 9 : Responsabilité de Celeonet

En aucun cas, la responsabilité de Celeonet ne pourra être recherchée en cas de :

- Faute, négligence, omission ou défaillance du client, non-respect des conseils donnés.
- Divulgence ou utilisation illicite des identifiants confidentiels du client.
- Faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel Celeonet n'a aucun pouvoir de contrôle et/ou de surveillance.
- Force majeure, événement ou incident indépendant de la volonté de Celeonet,
- Arrêt de l'hébergement pour toute cause visée à l'article 10
- Divulgence ou utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au client.

Celeonet est responsable, selon les règles de droit civil, des services fournis au client. Celeonet s'engage à mettre tous ses moyens en œuvre pour assurer dans des conditions optimales les

services du client, sauf dans l'hypothèse où une interruption du service est expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle compétente.

En outre, la responsabilité de Celeonet ne sera pas engagée pour tout cas de force majeure habituellement reconnue par les tribunaux, notamment si l'exécution du contrat, ou de toute obligation incombant à Celeonet au titre des présentes, est empêchée, limitée ou perturbée du fait d'un incendie, d'une explosion, d'une défaillance des réseaux de transmission, d'un effondrement des installations, d'une épidémie, d'un tremblement de terre, d'une inondation, d'une panne d'électricité, d'une guerre, d'un embargo, d'une loi, injonction, demande ou exigence de tout gouvernement, d'une grève, d'un boycott, ou toute autre circonstance hors du contrôle raisonnable de Celeonet (« cas de force majeure »), alors Celeonet, sous réserve d'une prompte notification au client, devra être dispensée de l'exécution de ses obligations dans la limite de cet empêchement, limitation ou perturbation, et le client sera de la même manière dispensé de l'exécution de ses obligations dans la mesure où les obligations de cette partie sont relatives à l'exécution ainsi empêchée, limitée ou dérangée, sous réserve que la partie ainsi affectée fasse ses meilleurs efforts pour éviter ou pallier de telles causes auront cessé ou été supprimées.

La partie affectée par un cas de force majeure devra tenir l'autre partie régulièrement informée par courrier électronique de l'état, de la suppression ou du rétablissement de ce cas de force majeure.

Si les effets d'un cas de force majeure devaient avoir une durée supérieure à 30 jours, le contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie, sans droit à indemnité de part et d'autre.

Sont du fait du client, notamment dans les cas ci-après :

- Détérioration de l'application,
- Mauvaise utilisation des terminaux par le client ou par sa clientèle,
- Destruction partielle ou totale des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au client.

Celeonet ne pourra pas être tenu responsable envers le client de l'introduction d'un virus informatique dans le serveur Web ou dans le site ayant un effet sur son bon fonctionnement, de la migration du site dans un environnement matériel ou logiciel différent, des modifications apportés aux composants logiciels par une personne autre qu'une personne de Celeonet, d'une baisse du chiffre d'affaire consécutive au fonctionnement ou à l'absence de fonctionnement, ou à l'utilisation du site ou des informations s'y trouvant ou devant s'y trouver, d'intrusion illégale ou non autorisée de tout tiers dans le serveur Web ou dans le site, d'un encombrement temporaire de la bande passante ou des serveurs, d'une interruption du service de connexion à Internet pour une cause hors contrôle du concepteur.

Celeonet ne pourra pas être tenu responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, des éléments de forme, des éléments multimédias, et données accessibles sur le site, transmises ou mises en ligne par le client, et ce à quel que titre que ce soit.

Celeonet ne saurait pas être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des prestataires de transit et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès. A ce titre, Celeonet informe le client que ses prestations sont indépendantes d'autres opérateurs techniques et que sa responsabilité ne peut être engagée par leur défaillance.

Les réparations dues par Celeonet en cas de défaillance du service qui résulterait d'une faute établie à son encontre correspondront au préjudice direct, personnel et certain lié à la défaillance en cause, à l'exclusion expresse de tout dommage indirect.

En aucun cas, Celeonet ne pourra être tenu responsable des préjudices indirects, c'est-à-dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale du service fournis par Celeonet, tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de la marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de clients, pour lesquels le client sera son propre assureur ou pourra contracter les assurances appropriées.

Toute action dirigée contre le client par un tiers constitue un préjudice indirect et, par conséquent, n'ouvre pas droit à réparation. En tout état de cause, le montant des dommages-intérêts qui pourraient être mis à la charge de Celeonet, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le client à Celeonet pour la période considérée ou facturées au client par Celeonet ou au montant des sommes correspondant au prix de la prestation, pour la part du service pour laquelle la responsabilité de Celeonet a été retenue. Sera pris en considération le montant le plus faible de ces sommes.

Celeonet effectue des sauvegardes des données hébergées dans le seul but d'une reprise sur incident.

Il appartient en conséquence au client de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses données en cas de perte, ou de détérioration des données confiées, quelle qu'en soit la cause, y compris celle non expressément sollicitée par le client et spécialement facturée.

Pour certaines prestations, le client dispose de sauvegardes régulières. Il lui appartient de mettre en œuvre une mesure de sauvegarde effectuée par ses soins et de conserver lui-même toutes les données que Celeonet lui aura mis à disposition.

Il en est de même pour la collecte temporaire des adresses « IP » considérée comme une mesure de sécurité interne, lesquelles adresses ne sont pas conservées par Celeonet au-delà d'un délai d'un an.

Toute réclamation ultérieure, même sur une injection judiciaire ou administrative ne pourra donc aboutir, Celeonet n'étant plus en possession de ces données non archivées.

Le client est informé qu'il est seul responsable de la sécurité de son site internet, de l'accès à son compte, de l'archivage et de la restauration de ses données. Les opérations de mise à disposition, de recherche ou d'analyse des logs des serveurs ne sont pas comprises dans la prestation souscrite par le client et ouvriront droit à une facturation complémentaire.

La responsabilité de Celeonet ne pourra donc pas être recherchée en cas d'éventuelle carence dans la mise en œuvre des mesures de sécurité, notamment de sauvegarde.

Cependant, si la responsabilité de Celeonet devait être relevée par une autorité judiciaire, elle ne pourrait être supérieure à un montant égal au montant des prestations facturées au client pour la période des 12 derniers mois.

Article 10 : Obligations et responsabilité du client

Le client s'engage à ne pas héberger de sites racistes ou illégaux et ceux ayant des liens hypertextes vers ce type de sites sont interdits sur les serveurs de Celeonet.

De même, il s'interdit à tout hébergement de site sur des pages ayant trait à tout prosélytisme relatif à des mouvements sectaires tels que dénoncés sur le rapport parlementaire « les sectes en France », ou considérés comme représentant un risque sectaire pour les services de l'État, ou reconnus comme tels par une décision de Justice ayant autorité de la chose jugée. Il s'engage également à ne pas faire de redirection de son domaine vers ce type de sites.

Le client s'engage à ne pas mettre à disposition du public, à partir de son site hébergé sur les serveurs de Celeonet, de fichiers multimédias dont il ne possède pas les droits. Il s'engage également à ne pas inclure sur son site de liens hypertextes et à ne pas faire de redirection de son domaine vers des sites diffusant ce type de service.

Le client est responsable du respect du volume de trafic et de l'espace de stockage autorisé par la formule d'hébergement et options auxquelles il a souscrit. Il est informé qu'à défaut de respecter ces limitations, la publication de son site pourra se voir suspendue ou partiellement interrompue.

Il assure Celeonet qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur l'intégralité des pages qu'il fait héberger, c'est-à-dire des droits de reproduction, de représentation et de diffusion relatifs au support Internet, pour une durée préalablement déterminée.

Le client s'engage à respecter les droits d'auteur, droits sur les brevets ou sur les marques.
Le client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité.

Le client est seul responsable des services et de son site Internet, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous les fichiers, notamment les fichiers d'adresses.

En conséquence, Celeonet ne saurait être tenu pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tout fichier, notamment fichiers d'adresses et ce, à quelque titre que ce soit.

Le client déclare en conséquence accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de la propriété de ses services, Celeonet ne pouvant être recherché ni inquiété à cet égard pour quelle que cause que ce soit, notamment en cas de violation de lois ou règlements applicables aux services du client.

Le client déclare avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires en matière de droits d'auteur, notamment auprès des sociétés de répartition de droits d'auteur qui seraient requises. Le client s'engage à faire figurer sur les pages web de son site Internet l'identité et l'adresse du propriétaire ou de l'auteur des pages web et à effectuer toutes les demandes nécessaires à la création de son site web, conformément à la loi française en vigueur.

Le non-respect par le client des points visés ci-dessus, que ce soit pour le site hébergé sur les serveurs de Celeonet ou que cela concerne une redirection de son domaine vers ce type de sites, et notamment toute activité spécifiquement interdite à partir des serveurs de Celeonet et/ou tout contenu diffusé spécifiquement interdits sur les serveurs de Celeonet et/ou susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale et/ou susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers entraînera le droit pour Celeonet d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages-intérêts auxquels Celeonet pourrait prétendre.

Dans ces hypothèses, le client ne pourra prétendre au remboursement par Celeonet des sommes déjà versées.

Le client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, et en particulier celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et notamment à faire toute déclaration des traitements auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

Le client s'engage par ailleurs à prendre toutes les assurances nécessaires auprès d'un organisme notoirement solvable afin de couvrir tous les dommages qui lui seraient imputables dans le cadre du présent contrat ou de son exécution.

Le client garantit relever indemne Celeonet de toute action en revendication de tiers liée au contenu des informations transmises, diffusées, reproduites notamment celles résultant d'une atteinte aux droits de la personnalité, à un droit de propriété lié à un brevet, à une marque, à des dessins et modèles, à des droits d'auteur ou celles résultant d'un acte de concurrence déloyale ou parasitaire ou d'une atteinte à l'ordre public, aux règles déontologiques régissant Internet, aux bonnes disposition du Code Pénal.

A ce titre, le client indemniserà Celeonet de tous frais, charges et dépenses que celle-ci aurait à supporter de ce fait, en ce compris les honoraires et frais raisonnables des conseils de Celeonet, même par une décision de justice non définitive.

Le client s'engage à régler directement à l'auteur de la réclamation toute somme que celui-ci exigerait de Celeonet. En outre, le client s'engage à intervenir sur demande de Celeonet à toute instance engagée contre cette dernière ainsi qu'à garantir à Celeonet de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre elle à cette occasion. En conséquence, le client s'engage à faire son affaire

personnelle de toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre Celeonet et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du client au titre du présent contrat.

Le client, seul responsable du contenu du site, s'engage à assurer à ses frais la défense de Celeonet dans le cas où cette dernière ferait l'objet d'une action en revendication, relative aux données, informations, messages, etc. qu'elle diffuse, et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi, à condition que le client ait toute liberté pour transiger et conduire la procédure.

Utilisation de SCRIPTS CGI/PHP/MYSQL.

Celeonet fournit des hébergements qui permettent l'utilisation des scripts CGI, PHP, SQL et d'autres programmes exécutables. Ces scripts utilisent beaucoup plus de ressources système que de simples pages html, les restrictions ci-dessous s'appliquent donc à l'utilisation de ces fonctionnalités.

Le client a la possibilité de créer et exécuter ses propres CGI, PHP et/ou SQL sur son propre compte ou serveur. Cette utilisation doit être raisonnable. Toutefois, dans le but de fournir un service de bonne qualité, nous nous réservons le droit d'arrêter l'exécution de certains CGI, PHP, SQL et/ou du site s'ils prennent trop de puissance serveur et mettent en péril, indépendamment des cinq restrictions citées ci-dessous, le bon fonctionnement du serveur de Celeonet.

Celeonet fera son possible pour aviser les clients qui utilisent des scripts utilisant un trop grand pourcentage de ressources qu'ils pourront être stoppés sans préavis.

Le client est averti que l'utilisation non conforme à ce qui est indiqué ci-dessus peut être de nature à rendre incompatible le fonctionnement du site sur un serveur mutualisé ou virtuel, et exposer le site concerné à une suspension sans préavis afin de garantir une qualité de service acceptable à l'ensemble des clients du serveur.

Le client sera alors incité à opter pour un contrat d'hébergement dédié.

Les scripts ne doivent en aucun cas interagir avec la configuration du serveur ou du matériel. L'exécution de scripts de ce genre pourra entraîner l'annulation immédiate du compte client.

En conséquence, pour apprécier le caractère raisonnable de l'utilisation des scripts au regard d'un service mutualisé ou virtuel, seront utilisés les critères suivants :

- Nombre de requêtes web par jour,
- Utilisation du processeur de la machine,
- Utilisation de la mémoire RAM,
- Nombre de requêtes MySQL par heure,
- D'autres raisons non définies par les présentes conditions générales de ventes, mais qui, selon l'appréciation de Celeonet, risqueraient de mettre en péril le système informatique de Celeonet.

Le client sera tenu de faire connaître la raison précise pour laquelle il utilise les scripts.

Les alertes sont envoyées automatiquement lorsque l'un des 5 critères est atteint, et le client est alors tenu de valider la bonne réception de cette alerte par un e-mail en retour, et la bonne compréhension de la demande formulée par Celeonet.

Si le client ne valide pas cet e-mail dans les 12 heures, Celeonet se réserve le droit de fermer le site sans préavis.

Le SPAM (courrier non sollicité) est totalement interdit

Le client s'engage à ne pas se servir des fonctionnalités de la messagerie pour envoyer des messages en grand nombre (SPAM) ou à des personnes qui ne désirent pas en recevoir. A ce titre,

Celeonet se réserve le droit de mettre en place sur ses serveurs des outils logiciels empêchant ces pratiques.

En cas de non respect de cet engagement, en cas de plainte de quiconque (client ou non client) concernant un e-mail envoyé à partir des installations de Celeonet ou comportant les URL des sites hébergés chez Celeonet, le client reconnaît que Celeonet est en droit de limiter, de restreindre, d'interrompre ou de suspendre définitivement tout ou partie du service mis en cause pendant une durée de cinq jours minimum voire rompre définitivement le contrat pour spamming

Le client est le responsable entier et exclusif des mots de passe que Celeonet pourrait lui fournir ultérieurement. Toute utilisation faite par le mot de passe et l'identifiant du client sera considérée comme relevant de la responsabilité exclusive au client. Le client est seul responsable de la sécurité de ce mot de passe.

Le client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du serveur consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le client aura fourni son ou ses mots de passe, non conforme aux instructions de fonctionnement qui lui auront été fournies par Celeonet. De même, le client supporte seul les conséquences de la perte du ou des mots de passe précités.

Le client s'engage à maintenir exactes les informations concernant sa situation (notamment en cas de changement d'adresse électronique ou postale, de modification de son équipement...) au plus tard dans le mois de ce changement, sauf pour le changement de l'adresse de la messagerie, dont la modification devra être réalisée dans les 48 heures à compter de son utilisation.

A défaut de respect de ce délai, ou à défaut d'apporter les modifications sur sa situation à leur changement, Celeonet dégage sa responsabilité de toute interruption de service qui toucherait les prestations acquises par le client suite à un défaut d'information.

Le client s'engage à conserver une copie des données transmises.

Le client s'engage à conserver l'entière propriété de son compte. Par conséquent, il ne peut en aucun vendre ou céder tout ou partie de ce dernier à un tiers.

Utilisation de la messagerie.

Suivant l'offre souscrite, le client peut disposer d'adresses email sur la plateforme de messagerie mutualisée de Celeonet.

Afin que son fonctionnement soit optimal le client s'engage :

- à détruire les comptes emails, redirections ou alias dont il n'aurait plus l'usage,
- à ne pas conserver plus de 2000 mails dans le dossier INBOX de ses comptes de messageries,
- à ne pas utiliser les serveurs SMTP de Celeonet pour l'envoi de newsletters ou de mails en masse,
- à utiliser une adresse email d'expéditeur existante pour l'envoi de newsletters ou de mails en masse via la fonction mail(),
- à n'adresser des newsletters ou des mails en masse qu'à des personnes en ayant fait expressément la demande via son site Internet.

Le Client est informé qu'à défaut de respecter ses règles, ses accès à la messagerie pourront être limités voir interrompus.

Celeonet pourra également prendre les mesures techniques nécessaires à l'application de ces règles.

Blacklistage / Émission de Spams

Le Client est informé que dans le cadre d'un hébergement mutualisé, il partage les ressources des serveurs de messagerie avec d'autres utilisateurs.

De fait, l'envoi de newsletters ou de spams à travers les serveurs de Celeonet peuvent aboutir au blacklistage provisoire de nos infrastructures. Dès détection d'un blacklistage, Celeonet procédera à des demandes de retraits des listes noires aux prestataires tiers concernés.

Celeonet ne pourra pas être tenu responsable de la non-réception d'emails par des destinataires tiers en cas de blacklistage de ses infrastructures du fait de l'un de ses Clients.

Utilisation du Ftp Anonyme.

Selon l'offre souscrite le client peut disposer d'un espace dit « Ftp Anonyme » sur lequel il peut stocker des fichiers et les mettre à la disposition des internautes.

L'espace et la bande passante utilisées ne sont pas décomptés de sa formule d'hébergement.

Cependant il s'engage à utiliser ce service « en bon père de famille » et à s'astreindre aux règles suivantes :

- ne pas créer de liens externes à son site vers des fichiers présents sur cette espace,
- ne pas utiliser plus de 10Mbs de bande passante,
- ne pas générer plus de 15 connexions simultanées vers ses fichiers.

Article 11 : Nom de domaine

Dépôt

Sur commande du client, Celeonet se charge pour le compte du client des formalités d'enregistrement du nom de domaine choisi. A cet effet, le client devra fournir à Celeonet, sur simple demande, tous les documents et informations nécessaires à cette démarche.

Celeonet est tenu de rendre publiques certaines données afin qu'elles soient publiées dans les bases de données en ligne. (whois) La publication de ces données varie selon les différentes autorités de gestion. Celeonet n'est pas en mesure de s'y soustraire.

Le client s'engage à communiquer des noms et coordonnées réelles. Ces données seront transmises aux organismes gérant les extensions proposées afin de procéder au dépôt. Si elles sont incorrectes ou farfelues, et si le client ne répond pas aux demandes de précisions alors demandées par Celeonet, l'organisme en charge de l'extension du nom de domaine pourra procéder à la suppression du nom de domaine sans que Celeonet ne puisse en être tenu pour responsable. La destruction ne donnera en aucun cas droit à un remboursement des sommes versées.

Celeonet rapportera au client toute difficulté éventuellement rencontrée pour l'enregistrement du nom de domaine souhaité. Il sera alors demandé au client de coopérer avec Celeonet afin de résoudre rapidement la difficulté.

Celeonet ne pourra en conséquence pas être tenu pour responsable d'un échec sur un dépôt, la règle étant celle du « premier arrivé, premier servi ». En tout état de cause, Celeonet ne s'engage pas sur l'obtention du nom de domaine choisi par le client dans la mesure où cette décision appartient à ses fournisseurs.

Le client est seul responsable du choix du nom de domaine et vérifiera que le nom choisi ne porte pas atteinte aux droits d'un tiers. Le dépôt fait par Celeonet se fait pour le compte du client. En conséquence, le nom de domaine enregistré par le client est sous sa garde exclusive et il lui appartient de s'assurer du renouvellement de ce nom de domaine en temps utile.

Une fois le nom de domaine enregistré, il n'est plus possible d'en modifier la syntaxe. Le client pourra s'il le désire procéder à une nouvelle commande, mais cela ne donnera en aucun cas droit à un remboursement des sommes précédemment versées.

Celeonet est un simple intermédiaire technique agissant pour le compte du client. Le client reconnaît que la prestation de Celeonet consiste seulement en une inclusion dans la base de données partagées des noms de domaine, du nom de domaine que le client choisit, pendant la durée du présent contrat et sous réserve, notamment, que le nom de domaine soit disponible et que le client respecte les termes et chartes de nommage imposés par les autorités de gestion des noms de domaine ainsi que les présentes conditions contractuelles.

Renouvellement - Restauration

Dès 60 jours avant l'expiration du nom de domaine, Celeonet adressera au client, sur l'adresse email de contact figurant dans le compte, des mails l'invitant à renouveler. Il est de la responsabilité du client de s'assurer que son paiement sera bien reçu par Celeonet avant la date d'expiration du nom de domaine, y compris dans le cas des collectivités locales et des administrations.

En aucun cas Celeonet ne pourra être tenu pour responsable dans le cas d'un renouvellement tardif rendant l'opération impossible.

Les modalités de renouvellement diffèrent selon les extensions. Les périodes de renouvellement sont calquées sur le rythme proposé par les organismes gérant les extensions.

Celeonet rapportera au client toute difficulté éventuellement rencontrée pour le renouvellement du nom de domaine souhaité. Il sera alors demandé au client de coopérer avec Celeonet afin de résoudre rapidement la difficulté.

Transfert entrant

Tous les éléments pour la bonne marche du transfert sont à récupérer auprès du prestataire sortant.

Celeonet rapportera au client toute difficulté éventuellement rencontrée pour le transfert entrant du nom de domaine. Il sera alors demandé au client de coopérer avec Celeonet afin de résoudre rapidement la difficulté.

En cas d'absence de réponse à ces mails, ou en cas de blocage délibéré suite à un litige du prestataire sortant, Celeonet ne pourra être tenu pour responsable dans le cas de l'échec du transfert entrant.

Transfert sortant

Le transfert sortant n'est pas soumis à facturation. Le client devra s'assurer de la procédure à suivre auprès de son nouveau prestataire. Celeonet ne bloquera pas un transfert sortant si aucun litige n'est en cours sur le nom de domaine (litige, défaut de paiement, ...)

Un transfert sortant ne donnera en aucun cas droit à un remboursement des sommes précédemment versées pour son dépôt et/ou renouvellement.

Article 12 : Durée du contrat

Le contrat est conclu pour une durée fixe qui commence à compter de la réception par le client de la confirmation de son paiement.

Le présent contrat est renouvelable à l'initiative du client, pour une durée identique à celle fixée lors de sa conclusion, selon les tarifs et conditions de Celeonet à la date de son renouvellement, sauf dénonciation par l'une des parties dans les conditions décrites ci-après.

Dès 60 jours avant l'expiration de la prestation Celeonet adressera au client, sur son adresse email de contact, des mails l'invitant à renouveler les services souscrits. Il est de la responsabilité du client de s'assurer que son paiement sera bien reçu par Celeonet avant la date d'expiration de son contrat y compris dans le cas des collectivités locales et des administrations.

Le client est informé qu'à la date anniversaire de son contrat et sans paiement effectif des prestations auquel il a souscrit, les services qui lui sont fournis seront automatiquement suspendus.

En cas d'absence de renouvellement, il est de la responsabilité du client de récupérer toutes ses données avant l'expiration effective de son contrat. Toute demande d'intervention concernant la récupération d'informations tels que des fichiers web ou des bases de données MySQL pour une prestation terminée et non renouvelée ouvrira droit à une facturation complémentaire dont le montant sera fixé par Celeonet sur la base du tarif de l'heure d'intervention.

Article 13 : Tarifs, paiement, délai de paiement et de renouvellement

Tarifs

Les prix des services fournis par Celeonet au titre du contrat de prestations de services de Celeonet font l'objet de plusieurs tarifs établis en fonction de la nature des prestations fournies. Les tarifs en vigueur sont disponibles en consultation en ligne sur le site www.celeonet.fr et sur demande auprès de Celeonet en cas de prestations particulières.

Les abonnements et prestations proposés sont mentionnés dans le bon de commande ; ils s'entendent toutes taxes comprises et sont payables en euros, d'avance lors de l'enregistrement de bon de commande pour un période mensuelle, trimestrielle ou annuelle selon l'option retenue par le client dans le bon de commande, sous réserve que la durée du contrat soit au moins égale à cette période.

Celeonet se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment, sous réserve d'en informer le client par courrier électronique ou par un avertissement en ligne sur le site www.celeonet.fr un mois à l'avance si les nouveaux tarifs sont moins favorables au client. Suite à cette information le client sera libre de résilier le contrat, dans les conditions précisées dans l'article 15.

A défaut, le client sera réputé avoir accepté les nouveaux tarifs. Les modifications de tarifs seront applicables à tous les contrats et notamment à ceux en cours d'exécution.

Celeonet se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe réglementaire, administrative ou légale ou toute augmentation de taux des taxes existantes.

Modalité de paiement

Les abonnements payés d'avance sont garantis pour la période concernée.

Le paiement doit être fait par carte bancaire pour les résidents de l'union européenne (visa, Mastercard, carte bleue ou Eurocard), soit par chèque, à condition qu'il émane d'un établissement bancaire situé sur le territoire français, par virement ou mandat postal.

Renouvellement

En cas de renouvellement, les taxes et les tarifs applicables seront ceux en vigueur au jour du renouvellement.

Celeonet notifiera le client par le biais d'e-mails de son obligation d'acquitter le prix du renouvellement du/des hébergement(s) concerné(s).

Cette notification sera adressée au contact de facturation (il est de la responsabilité du client de tenir à jour cette adresse email).

A défaut de l'entier paiement du prix du renouvellement fixé dans le tarif, Celeonet ne pourra effectuer le renouvellement demandé par le client. Le client recevra un e-mail de notification de fermeture de l'hébergement à la date d'anniversaire de celui-ci.

Celeonet entreprendra l'effacement de l'hébergement, données et bases, à J+15 jours selon la date anniversaire du renouvellement.

Tout défaut de paiement ou paiement irrégulier, c'est-à-dire, notamment, d'un montant erroné, ou incomplet, ou ne comportant pas les références requises, ou effectué par un moyen ou une procédure non acceptés par Celeonet, sera purement et simplement ignoré et provoquera le rejet par Celeonet de la demande d'enregistrement, de renouvellement ou de transfert.

S'agissant d'un renouvellement payé par chèque, il appartient au client de solliciter le renouvellement avec un délai suffisant de sorte que le chèque soit effectivement reçu par Celeonet 5 jours avant expiration de l'hébergement.

Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance entraînera suspension de services.

Le client est seul responsable du paiement de l'ensemble des sommes dues au titre du contrat de prestations de services de Celeonet.

Conséquence d'un retard de paiement

Tout impayé (annulation du paiement par carte, défaut de provision et/ou rejet par notre banque suite à un paiement par chèque...) sera considéré comme un retard de paiement.

De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par Celeonet de manière particulière et écrite, le défaut total ou partiel de paiement à l'échéance de toute somme due au titre du contrat entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable et sans préjudice de l'article « résiliation » :

- La possibilité de suspendre ou de résilier, si bon semble à Celeonet, l'exécution de toute commande en cours jusqu'au paiement complet des sommes dues par le client.
- L'application d'un intérêt à un taux égal à 12% sans que celui-ci ne puisse être inférieur à une fois et demi le taux de l'intérêt légal français.
- La suspension de toutes les prestations en cours, quelle que soit leur nature, sans préjudice pour Celeonet d'user de la faculté de résiliation du contrat stipulée à l'article « résiliation ».
- L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le client, quel que soit le mode de règlement prévu.

Tout désaccord concernant la facturation et la nature des services devra être exprimé par courrier électronique à l'adresse commercial@celeonet.fr dans un délai d'un mois après émission du bon de commande.

Dans l'hypothèse où des frais seraient exposés par Celeonet, cette dernière en informera le client et lui communiquera les justificatifs et la facture correspondant. Le client pourra alors régler la somme due par chèque en euros.

Article 14 : Droit de rétractation

Conformément à l'article L.121-20-1, 1er du Code Français de la Consommation, Celeonet accorde aux particuliers un droit de rétractation de sept jours francs à compter de la date de fourniture de services à la condition que ce dernier n'ait pas été utilisé.

Ce droit de rétractation s'effectuera par courrier recommandé avec accusé de réception et donne droit pour le client au remboursement des sommes déjà versées par lui dans un délai de trente jours à compter de la réception de l'avis.

Toute demande de rétractation qui ne respecterait pas le délai légal ou les formalités de l'alinéa précédent ne sera pas prise en considération.

Article 15 : Résiliation, limitation et suspension du service

Chaque partie peut résilier de plein droit et sans indemnité le contrat en cas de force majeure dans les conditions prévues à l'article 9 des conditions générales.

Dans les autres cas, le client est libre de résilier le contrat via l'interface client. Et dans ce cas, le client ne pourra pas prétendre au remboursement par Celeonet des sommes déjà versées.

Celeonet n'effectue pas de tacite reconduction des contrats de ses clients, sans réception effective d'un paiement concernant le renouvellement de sa prestation, le contrat sera considéré comme rompu à l'initiative du client.

Celeonet pourra résilier de plein droit et sans indemnité le contrat par lettre recommandée en respectant un délai minimum de 30 jours avant la date d'expiration du dit contrat.

Le non-respect par le client des stipulations de l'article 10 des présentes conditions générales d'hébergement, que ce soit pour le site hébergé sur les infrastructures de Celeonet ou que cela concerne une redirection de son domaine vers ce type de sites et notamment toute activité spécifiquement interdite à partir des serveurs de Celeonet et/ou tout contenu diffusé spécifiquement interdit sur les serveurs de Celeonet et/ou susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale et/ou susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers, entraînera le droit pour Celeonet d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages-intérêts auxquels Celeonet pourrait prétendre. Dans ces hypothèses, le client ne pourra prétendre au remboursement par Celeonet des sommes déjà versées.

Celeonet pourra mettre fin au contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sous réserve d'un préavis d'un mois.

En cas de manquement par l'une des parties à l'une ou l'autre de ses obligations au titre du contrat non réparé dans un délai de sept jours à compter soit d'une lettre recommandée avec accusé de réception adressée par la partie plaignante notifiant les manquements en cause, soit de toute autre forme de notification faisant foi adressée par ladite partie, le contrat sera résilié de plein droit, sans préjudice de tous dommages-intérêts éventuels qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

La date de notification de la lettre comportant les manquements en cause sera la date du cachet de la poste, lors de la première présentation de la lettre.

Si Celeonet résilie le contrat dans les conditions prévues au présent article, le client ne pourra prétendre au remboursement par Celeonet des sommes déjà versées, et Celeonet ne sera redevable d'aucun dédommagement à l'égard du client. En revanche, si le non respect des obligations du client entraînait un préjudice pour Celeonet, Celeonet se réserve le droit de poursuivre le client pour obtenir la réparation complète de ce préjudice et notamment le remboursement de dommages-intérêts, pénalités, frais, honoraires exposés par Celeonet.

Aux termes de ce contrat, quel qu'en soit le motif, Celeonet s'engage à procéder au retrait intégral des fichiers relatifs au site du client et présents sur ses serveurs.

Le service est restreint, limité ou suspendu de plein droit si le paiement n'est pas effectif après relance et lettre de mise en demeure.

Le service peut encore être restreint, limité ou suspendu lorsque les conditions particulières applicables à chaque type de service fourni par Celeonet prévoient cette sanction en conséquence d'un manquement.

En toutes hypothèses, les mesures de restriction, limitation ou suspension sont exercées selon la gravité et la récurrence du ou des manquements. Elles sont déterminées en fonction de la nature du ou des manquements constatés.

Le client comprend que Celeonet devra effectuer une restriction, limitation ou suspension de l'hébergement si Celeonet reçoit un avis à cet effet notifié par une autorité compétente, administrative, arbitrale ou judiciaire, conformément aux lois applicables appropriées.

Article 16 : Modification

Les conditions générales, particulières et le bon de commande en ligne prévalent sur les conditions générales, particulières et le bon de commande imprimée. Les parties conviennent que Celeonet peut, de plein droit, modifier son service sans autre formalité que d'en informer le client par un avertissement en ligne et/ou de porter ses modifications dans les conditions générales en ligne.

Toute modification ou introduction de nouvelles options d'abonnement fera l'objet d'une information en ligne sur le site localisé à l'adresse :

www.celeonet.fr ou l'envoi d'un courrier électronique au client.

Article 17 : Publicité et promotion

Celeonet pourra à l'occasion de manifestations, dans les colloques et publications spécialisées sur les marchés professionnels, se prévaloir des services fournis au client ainsi que sur ses documents commerciaux et/ou plaquettes.

Article 18 : Application et opposabilité des conditions générales de vente de Celeonet.

Les présentes conditions générales sont applicables à toute prestation d'hébergement fournie par Celeonet. Le contrat prévaut sur toute plaquette, brochure commerciale, publicité ou contenu du site Internet de Celeonet, sous réserve de l'application de la clause « modification ».

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales d'hébergement, qui s'appliquent quelles que soient les options retenues, l'hébergement souscrit et les modalités d'ouverture de l'hébergement.

Aucune demande séparée ou modification particulière du bon de commande faite par le client ne peut, sauf acceptation formelle et expresse, être opposable à Celeonet, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à la connaissance de cette dernière.

Article 19 : Dispositions générales

Divisibilité

Si l'une des stipulations du présent contrat s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité du contrat ni altérer la validité de ses autres dispositions. Le fait que l'une ou l'autre des parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque du contrat ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

Dans ce cas, les parties devront dans la mesure du possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des conditions contractuelles.

Intitulés

Les intitulés des articles des conditions contractuelles ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière.

Notifications

Toutes les notifications, communications, mises en demeure prévues par les conditions générales seront réputées avoir été valablement délivrées au client si elles sont adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception :

- Pour Celeonet SARL : 55 rue Boissonade 75014 PARIS,
- Pour le titulaire de l'hébergement : à l'adresse postale et/ou email qu'il a fourni à Celeonet.

Article 20 : Loi applicable et attribution de juridiction

La loi française sera seule applicable au présent contrat, à l'exclusion, d'une part, des règles de conflit prévues par la loi française, et d'autre part, des dispositions de la loi Française qui seraient contraires au présent contrat.

Tout litige entre les parties, relatif à leurs relations contractuelles et notamment à l'interprétation, l'exécution et la résiliation du présent contrat, sera soumis au tribunal de commerce de Paris (France) même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Le simple fait de réserver en ligne vaudra pour acceptation pleine et entière des présentes conditions contractuelles.